

clients remarquables. Le ministre, bien entendu, s'est empressé de revenir sur son jugement et a essayé de rire de son observation irréfléchie en disant en farce, comme l'ancien maire de New-York, M. LaGuardia: «Quand je commets une erreur, c'en est une belle.» La déclaration du ministre n'a certainement pas fait apprécier davantage le Canada par nos voisins du Sud.

Le statut du Canada n'a certainement pas été amélioré par le ministre actuel des Affaires des anciens combattants (M. Churchill), lorsqu'il a visité la Russie pendant qu'il était ministre du Commerce. Ce qu'il a plus tard expliqué comme étant une farce a fini par jeter un discrédit tragique sur notre pays, à la face de tout l'hémisphère occidental. Les ministres de la Couronne ne devraient pas faire de farces à la légère, surtout lorsqu'ils sont à l'étranger; ils ne devraient pas chercher à se cacher derrière des farces de ce genre. Le ministre est censé avoir dit que, aux termes de l'accord commercial avec la Russie, le Canada vendrait également à ce pays de l'uranium. Imaginez!

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. L'honorable député m'a accusé d'avoir fait une plaisanterie lors de mon séjour en Russie en mission commerciale. J'ai expliqué à la Chambre ce qui s'était passé. Je croyais que mon explication avait été acceptée par les honorables vis-à-vis. C'est un correspondant étranger, n'ayant aucune relation avec le Canada, qui a monté le coup, à mes dépens. C'est lui qui a qualifié l'affaire de plaisanterie. L'honorable député m'accuse maintenant d'avoir desservi mon pays. L'observation en question a été faite par un correspondant étranger. C'est lui qui est responsable d'avoir desservi notre pays, comme je l'ai expliqué dans ma déclaration à la Chambre. Je demanderais donc à l'honorable député de retirer immédiatement ses paroles.

M. Crestohl: Monsieur l'Orateur, j'étais à la Chambre quand le ministre a fait son exposé. Celui-ci renfermait une série de...

Des voix: Retirez vos paroles!

M. Crestohl: Les honorables vis-à-vis voudraient que je retire mes paroles immédiatement. Je leur signale que j'ai le droit de terminer ce que j'ai à dire avant de le faire, si, d'ailleurs, j'en viens à la conclusion que je dois retirer mes paroles.

A ce moment-là, le ministre a fait observer que le commentaire relatif à la vente d'uranium à la Russie était une plaisanterie...

L'hon. M. Churchill: Je n'ai rien dit de tel, monsieur l'Orateur. Encore une fois, je pose la question de privilège. L'honorable

[M. Crestohl.]

député m'accuse d'avoir dit des choses que je n'ai pas dites et, par conséquent, je le prie de retirer ses paroles.

M. Crestohl: Un instant! Si j'ai été injuste envers le ministre, je m'empresserai de retirer immédiatement mes paroles. Si, en disant que le ministre a plaisanté à ce propos, je commets une injustice envers lui, je vais certainement retirer mon accusation. Certes, avais-je l'impression, comme nombre d'honorables députés, je crois, en toute bonne foi, qu'en évoquant l'échange entre le journaliste et le ministre, ce dernier a dit, si je l'ai bien compris, que l'offre de vente d'uranium à la Russie était tout simplement une plaisanterie. Je n'ai rien vu d'offensant là-dedans. Je crois que ce sont les mots dont on s'est servi. Tous les journaux en ont rendu compte. Sauf erreur, on trouvera des propos analogues dans le hansom. Cependant, si le ministre soutient qu'il n'a pas dit qu'il s'agissait d'une plaisanterie, je serai heureux de retirer mon accusation. Si le ministre veut bien dire à la Chambre que ce n'est pas ce qu'il a dit à ce moment-là, je vais retirer mes paroles.

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, en outre, je n'ai formulé aucune offre de vente d'uranium à la Russie. L'honorable député ne saurait préférer pire sottise.

M. Graffey: Vous ne connaissez pas l'honorable député.

L'hon. M. Churchill: Je n'ai rien dit de la sorte, monsieur l'Orateur.

M. Crestohl: Si le ministre soutient qu'il n'a pas offert de vendre de l'uranium à la Russie, je vais prendre sa parole. Là où j'en suis, c'est que le ministre aurait dit qu'une déclaration analogue a été formulée tout simplement en guise de plaisanterie. Si le ministre n'a pas fait de déclaration de ce genre, à savoir qu'il s'agissait d'une plaisanterie, je vais certainement retirer mes paroles.

Une voix: Encore une citation erronée.

L'hon. M. Churchill: Monsieur l'Orateur, on m'interrompt encore pour dire qu'il s'agit d'une citation erronée. Il n'y a pas eu de citation erronée. Je vous dit que c'est un coup monté par un correspondant étranger, à Moscou, fondé sur aucune preuve. Il n'y a eu de ma part aucune offre de vente d'uranium à la Russie.

M. Crestohl: Le ministre a-t-il jamais dit qu'il s'agissait d'une plaisanterie, car si l'on croyait qu'il en était ainsi...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le ministre a déclaré de son fauteuil qu'il n'a pas fait d'offre de vente d'uranium ni sérieusement ni sous forme de plaisanterie; si je comprends bien,